

GESTION DES CONTRATS DE MAINTENANCE IMMOBILIÈRE

Pilotez efficacement vos contrats

2 JOURS, 14 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT
SOCIAL

CODE : TC49

Objectifs de la formation

- Garantir l'articulation des exigences fonctionnelles avec les clauses du contrat
- Assurer la traçabilité de l'exécution du contrat par la mise en place d'un processus systématique de contrôle des prestations
- Repérer les procédures à suivre en cas de préjudice avéré
- Savoir se prémunir contre les risques pénaux

Parmi nos formateurs

- **VÉRET Danièle**
Avocate à la Cour, spécialiste des contrats de maintenance immobilière,
DANIÈLE VÉRET - CABINET D'AVOCATS

Public concernés

- Gestionnaire de bien ; Responsable de patrimoine immobilier ; Responsable techniques au sein d'une collectivité ou d'un bailleur ; Responsable de la maintenance immobilière ; Facility Manager

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 595,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

Définir les enjeux des documents contractuels

- Identifier la place du cahier des charges
- Comprendre la valeur primordiale du contrat

Délimiter le périmètre des interventions

- Garantir le suivi de l'exécution des prestations convenues
- Maîtriser la gestion des délais et des dates

Assurer la vérification des prestations

- Identifier les mesures des performances et les pénalités à prévoir
 - Exercer les décisions de réception ou de rejet
 - Établir la délimitation des garanties
-

Évaluer les implications financières

- Gérer le paiement du prix et l'exception d'inexécution
 - Définir et effectuer le paiement des sous-traitants et des co-traitants
 - Intégrer les prestations supplémentaires
 - Prendre en compte les frais
-

S'assurer du respect des droits de propriété

- Sur les études
 - Sur les méthodes
 - Sur les outils
-

Gérer la responsabilité lors de préjudices

- Tenir compte des clauses limitatives de responsabilité
 - Savoir prouver un préjudice
 - Apporter la preuve des fautes
 - Rassembler les éléments de preuve
-

Prévenir les risques pénaux

- Assurer la référence au document unique
 - Faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
 - Comprendre les relations entre les intervenants de la prestation
 - Évaluer les conséquences pénales de la délégation de pouvoir
-

Gérer les difficultés avec ses prestataires

- Cerner le rôle des comités de suivi
 - Appréhender la procédure de la conciliation et la médiation
 - Savoir effectuer le recours aux tribunaux ou aux arbitres
-

Dates

Paris	Classe virtuelle
11-12/07/2024	11-12/07/2024
05-06/11/2024	

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la

formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.